Reculer pour mieux sauter

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1108

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour un remaniement ministériel

(*pi*) Parmi les réactions extrémistes au refus de l'EEE figure une revendication qui ne fait pas partie des habitudes politiques suisses: la démission du Conseil fédéral ou, à tout le moins, celle de René Felber et de Jean-Pascal Delamuraz. On pourrait certes comprendre que les deux hommes qui se sont engagés à fond depuis plusieurs années sur ce dossier préfèrent se retirer, dans quelques mois, plutôt que de devoir négocier en position de faiblesse, montrés du doigt par leurs partenaires de l'AELE, et tenter de recoller les pots cassés. Mais pour l'instant, les deux hommes sont en place et ont manifesté la volonté d'y rester.

Parmi les sujets de réflexion du Conseil fédéral devrait pourtant figurer un remaniement ministériel. Notre rapprochement avec l'Europe communautaire ne s'est pas arrêté le 6 décembre au soir et il convient de préparer la prochaine étape, qu'il s'agisse, demain, après-demain ou dans quelques années, de prendre un train en marche, d'adhérer, de ratifier un hypothétique accord sur mesure. Prochaine étape qui sera immanquablement sanctionnée par un vote. Et deux conseillers fédéraux alémaniques ne seront pas de trop pour renverser la vapeur outre-Sarine. MM. Felber et Delamuraz ont fait un excellent travail, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ils peuvent se vanter d'avoir rallié à eux leurs cantons, la Suisse romande et une très grande partie de la classe politique, tous sceptiques il y a peu encore. S'ils ne souhaitent pas se retirer, ils devraient toutefois changer de département, non pas comme reconnaissance d'un échec — dans le système politique suisse, ni parlement ni gouvernement ne voient leur responsabilité engagée lors d'un vote populaire — mais pour laisser l'Economie publique et les Affaires étrangères en mains alémaniques. On voit parfaitement Kaspar Villiger et Arnold Koller, qui se sont révélés à la télévision sur le dossier européen, ou Adolf Ogi, fringant ministre qui a mené avec brio les négociations sur l'accord de transit, prendre en charge les deux départements-clés de notre politique européenne. Ils seront mieux en mesure que les ministres romands d'expliquer et de convaincre, en dialecte et là où il faut le faire.

Le Conseil fédéral est compétent et peut décider la semaine prochaine d'une nouvelle répartition des portefeuilles. Ce serait un premier pas en direction des opposants. ■

---

suite de la première page

salaires, individualisés; attaques contre les branches dites gourmandes du budget.

L'EEE instaurait une nouvelle règle du jeu qui avait, venant de l'extérieur, une sorte d'impartialité n'ayant pas été préparée pour favoriser tel camp ou tel autre. D'où une répartition équilibrée des avantages et des sacrifices.

Sur le seul terrain national, les adaptations seront imposées selon la logique politique majoritaire ordinaire. Que d'avantages apparents: on retrouve une cohésion translinguistique, Blocher peut rejoindre les rangs tout en soignant sa différence afin de maintenir la pression anti-européenne. La droite classique et la droite populiste pourront ainsi trouver un programme minimum commun. Certes, des adaptations sont nécessaires. Mais le Conseil fédéral doit dire clairement avec qui il veut les conduire. Il n'a pas le droit de laisser transformer le refus de l'EEE en un succès politique de droite. Qu'il dise clairement que le maintien de la cohésion nationale passe par le partenariat ! Il faut à tout prix qu'à la déchirure linguistique ne se superpose pas une déchirure sociale.

Le commentaire de Jean-Pascal Delamuraz au soir du vote n'était pas de ce point de vue assez clair. Trop de formules balancées.

Le dépassement de la situation difficile dans laquelle la Suisse s'est elle-même placée implique prioritairement cet effort de rapprochement social.

Sur le plateau de la télévision romande on voyait déjà se recomposer un front de droite, David de Pury – Suzette Sandoz. Quel mariage !

Que le Conseil fédéral prenne de la hauteur comme les circonstances graves l'exigent ! ■

Reculer pour mieux sauter

(*pi*) Un vote, dans quelques années, sur une adhésion à la Communauté reste au nombre des hypothèses de travail: la demande de négociation déposée par le Conseil fédéral n'est pas retirée et les difficultés institutionnelles de l'Europe des Douze pourraient nous servir dans la mesure où elles risquent de retarder l'intégration des candidats de l'AELE. Il est donc imaginable que nous entrions dans la Communauté en même temps que l'Autriche et les pays nordiques candidats, ou quelques années après. Imaginable, mais de loin pas certain: nous devrons à nouveau voter et convaincre une majorité du peuple et des cantons. L'objectif semble atteignable sans trop de difficultés pour ce qui est du peuple, encore que tous les oui à l'EEE ne se reporteront pas en faveur de la CE. La tâche sera plus ardue pour les cantons: avec seulement six cantons et deux demi-cantons favorables à l'EEE, il s'agit d'en faire basculer au moins cinq autres pour espérer une majorité acceptante. Zurich et Berne figurent en tête des pro-Européens potentiels, avec 48,5 et 47,6% de oui. Mais il faudra convaincre les campagnes, puisque les métropoles ont accepté l'EEE, alors même que les paysans, épargnés par l'objet du vote de dimanche dernier, seront touchés par une adhésion. Ensuite, les cantons alémaniques les plus «européens», les deux Bâles mis à part, sont Zoug (56,1% de non), Soleure (57,4% de non) et Argovie (60% de non). On le voit, ici la part des «Neinsager» à convertir est autrement plus importante qu'à Berne et Zurich... Sans eux pourtant, une adhésion à la CE est hautement improbable.

A moins de modifier les règles du jeu, ce dont rêvent nombre de stratèges en architecture politique, et de supprimer le principe de la double majorité ou d'introduire une pondération dans les voix des cantons. Pour l'instant, aucune proposition sérieuse n'a été faite. Et de toute façon, une modification ne pourra avoir lieu qu'en respectant les règles actuelles, c'est-à-dire avec une majorité du peuple et des cantons. ■